LA T'GIVRÉE
Villerupt Edition 2026
Règlement complet de la course à pied et Run & Bike

Ainsi que les textes de la FFA et de la FFTri nous l'imposent, nous n'accepterons que les certificats ou les licences conformes aux règles précisées dans le règlement ci-dessous.

ASSISTANCE INTERDITE

Règle Première : le parcours emprunte des espaces publics. Il est interdit de jeter quelque déchet que ce soit sous peine d'exclusion pure et simple de la course.
Aucune assistance extérieure à l'organisation n'est autorisée, tout au long du parcours.
Aucun ravitaillement n'est autorisé en dehors de ceux mis en place par l'organisation (et des vivres que chacun emporte avec lui).
Il est interdit de prendre, déposer ou changer du matériel durant la course. Toute infraction à ces règles fera l'objet d'une pénalité de 5 minutes.

Article 1 - Organisation

Triathlon Grand Villerupt 54
Mr Sébastien WEBER
Adresse : 14 Boucle Jean Jaurès – 57 390 RÉDANGE (FR)
Téléphone : 06 03 58 79 28

Article2 - Définition de l'épreuve

Date de l'épreuve : 7 Février 2026

La T'Givrée est un ensemble de plusieurs courses chronométrées, déclinée ainsi :

-	Run & Bike Jeunes 1	(6/9 ans de 2016 à 2019)	Départ 14h30
-	Run & Bike Jeunes 2	(10/13 ans de 2012 à 2015)	Départ 14h45
-	Run & Bike XS Open	(2013 et avant)	Départ 15H45
-	Run & Bike S Open	(2009 et avant)	Départ 15H45
-	Trail 19 Km	(2008 et avant)	Départ 18H15
-	Trail 11 km	(2010 et avant)	Départ 18H15
-	Trail 6 km	(2010 et avant)	Départ 18H15

⚠ **Catégories applicables pour les épreuves Run & Bike**

Dans le cadre des épreuves **Run & Bike** de **la T'Givrée**, intégrées au **Challenge CD54** se déroulant du **1er octobre 2025 au 31 mars 2026**, les **catégories d'âge et de classement retenues** seront celles définies par la **Fédération Française de Triathlon (FFTri) pour la saison 2025**.

Cette disposition vise à garantir l'harmonisation des classements au sein du Challenge CD54 sur l'ensemble de la période concernée.

Les parcours sont au départ/arrivée de la salle Fiorani / parcours de santé et sont intégralement balisés, l'utilisation de carte n'est pas nécessaire. L'épreuve se déroule en une seule étape et impose aux concurrents une certaine prise en charge d'eux-mêmes (semi-autonomie).

Les concurrents doivent :

- Respecter l'environnement traversé, ne rien jeter
- Pointer à tous les postes de contrôle
- Signaler leur abandon ou tout arrêt prolongé à l'organisation
- Porter le dossard devant et bien visible durant toute l'épreuve
- Suivre strictement le parcours
- Se soumettre aux contrôles anti-dopage
- Aider un autre coureur en difficulté

Horaires éliminatoires :
Le temps maximal par épreuve, pour être classé, est fixé :

- Run & Bike Jeunes 1 (6/9 ans) - 20min
- Run & Bike Jeunes 2 (10/13 ans) - 40 min
- Run & Bike S Open/XS Open - 2h00
- Trail 19 km -3h00
- Trail 11 km -2h00
- Trail 6 km -1h30

Barrières horaires à respecter :
Aux différents points définis pour la course (voir le détail du tracé), des responsables de l'organisation inviteront les coureurs parvenant au-delà des limites horaires à stopper leur progression.
Les coureurs « hors limites » auront le choix soit de terminer sans dossard et sous leur propre responsabilité, soit d'attendre au point de ravitaillement le véhicule de rapatriement de l'organisation.
Le respect de ces consignes est obligatoire, les horaires d'élimination définis avec les services sécurité et itinéraire visant à sécuriser au maximum le parcours, de manière à assurer dans les meilleures conditions possibles la sécurité des concurrents.

Article 3- Conditions d'admission des concurrents

Pour les Run & Bike :

A. Participation des licenciés FFTri

La participation aux épreuves **Run & Bike** est ouverte à tout athlète titulaire d'une **licence fédérale FFTri en cours de validité** pour la saison **2026**.

Les licences FFTri suivantes sont acceptées :

- **Licence Compétition**,
- **Licence Jeune Compétition**,
- **Licence Dirigeant ou Entraîneur** si elle est complétée par une Licence Expérience.

Ces licences attestent que le participant est en règle auprès de la FFTri. Aucun autre document ne sera exigé à l'inscription.

B. **Participation des non-licenciés FFTri**

Conformément à la réglementation sportive de la Fédération Française de Triathlon (FFTri), tout participant non titulaire d'une licence annuelle FFTri devra obligatoirement souscrire une **Licence Expérience** lors de son inscription.

La Licence Expérience :

• permet à un participant non licencié de prendre part à l'épreuve pour laquelle elle est souscrite ;
• inclut les garanties d'assurance nécessaires à la participation (responsabilité civile et individuelle accident) pour la durée de l'épreuve ;
• est strictement personnelle et valable uniquement pour la course concernée ;

La souscription de cette licence s'effectue directement au moment de l'inscription en ligne. Aucun participant non licencié ne pourra prendre le départ sans avoir préalablement souscrit cette licence.

Pour les Trails :

1. **Participation des licenciés FFA**

La participation aux épreuves labellisées **Fédération Française d'Athlétisme (FFA)** est ouverte à tout athlète titulaire d'une **licence FFA en cours de validité** pour la saison **2025-2026** (du 1er septembre 2025 au 31 août 2026).
Les licences acceptées sont les suivantes :

- Licence **Compétition Athlé**,
- Licence **Athlé Entreprise**,
- Licence **Athlé Running**.

Ces licences garantissent la validité du certificat médical du coureur enregistré auprès de la FFA. Aucun autre justificatif médical ne sera exigé à l'inscription.

2. **Participation des non-licenciés FFA**

Les athlètes **non licenciés FFA** peuvent participer à condition de souscrire un **PPS** au moment de l'inscription.
Le PPS est accessible gratuitement sur le site officiel pps.athle.fr et doit être réalisé **dans les trois mois précédant la date de la course**.

Les justificatifs (licence ou PPS) doivent être **valables à la date de l'épreuve**. Aucun dossard ne sera remis sans la présentation d'un document conforme.

Article 4 – Inscriptions

Les inscriptions sont limitées à 500 inscrits et s'effectuent selon les indications présentes sur le site internet de la course.

L'inscription se fera **exclusivement en ligne** et devra être accompagnée du **paiement intégral des droits d'engagement**.

Chaque concurrent devra fournir les justificatifs mentionnés dans **l'article 3** du présent règlement, selon sa situation (licencié ou non licencié), à savoir :

- la **présentation d'une licence conforme** aux conditions d'admission, **ou**
- la **souscription d'un Pass Compétition** (et, le cas échéant, la fourniture d'un certificat médical conforme pour les non licenciés).

Aucune inscription ne sera considérée comme définitive sans le règlement complet et la validation des pièces justificatives requises.

Conditions d'admission des concurrents.
Les concurrents majeurs pourront s'inscrire à l'ensemble des parcours.
Le Trail 6 et 11 Km est ouvert à la catégorie Cadet. Une autorisation parentale sera demandée aux mineurs lors du retrait des dossards _ téléchargeable lors de l'inscription en ligne.

L'organisation se réserve le droit de mettre en place une liste de "dossards invités" et de la gérer comme bon lui semble.

Clôture des inscriptions en ligne le 6 février 2026 ou dès que le quota de coureurs sera atteint.

Le changement de course ou l'échange de dossard sera impossible après le 6 février 2026.

Le changement de course ne sera possible que dans la mesure où un dossard serait disponible pour la distance souhaitée. Il n'y aura pas de remboursement pour le passage sur une distance inférieure.

Les demandes de remboursement pour l'annulation de l'inscription seront examinées au cas par cas.
Il n'y aura plus de remboursement pour annulation après le 6 février 2026.
En cas d'annulation de la course, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 5 – Assistance et ravitaillement

Le principe de cette course est l'autosuffisance alimentaire et matérielle.
Cependant :

- 2 postes de ravitaillement seront disposés sur le Trail 19 km à différents points du parcours
- 1 poste de ravitaillement sera disposé sur le Trail 11 km
- Aucun poste de ravitaillement ne sera prévu sur le parcours du Trail de 61 km. Un ravitaillement sera toutefois disponible à l'arrivée.

Ils seront pourvus en eau, sirop, fruits secs, bananes
Aucune assistance extérieure à l'organisation n'est autorisée, tout au long du parcours.

Aucun ravitaillement n'est autorisé en dehors de ceux mis en place par l'organisation (et des vivres que chacun emporte avec lui).

Il est interdit de prendre, déposer ou changer du matériel durant la course. Toute infraction à ces règles fera l'objet d'une pénalité d'une heure**.**

Article 6 – Run & Bike

Épreuve conviviale et accessible à tous, ouverte à toute personne licenciée ou non, le Run & Bike est une course en alternance par équipe de 2, composée d'un coureur à pied (le Runner) et d'un coureur en VTT (le Biker)

Inscription par équipes de 2, mixtes ou non.

Le port du casque homologué à coque dure est obligatoire pour les 2 participants tout au long de l'épreuve sous peine d'élimination directe Un seul concurrent est autorisé sur le vélo

Le vélo doit effectuer la totalité du parcours

Départ des coureurs à pieds sur une pré-boucle pédestre, les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.

Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les équipiers et le vélo

Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.

La fréquence des relais est libre mais ceux-ci doivent respecter obligatoirement les consignes suivantes :
Dans ses rotations et dans sa progression, chaque équipe doit veiller à ne pas gêner la progression des autres équipes. Le fairplay et l'esprit sportif doivent primer.

Sur les 100 derniers mètres et en particulier pour le franchissement de la ligne d'arrivée, les équipiers doivent obligatoirement être ensemble.

Certaines zones du parcours, considérées comme zones dangereuses, peuvent être signalées en orange par l'organisation. Sur ces zones, il est fortement recommandé d'évoluer à pied pour les deux membres de l'équipe.

En cas de bouchons dans les secteurs techniques, la priorité est aux coureurs à pied (ne vous battez pas, on est là pour rigoler).

De manière générale, c'est la discipline (cycliste ou coureur) en difficulté qui donne le rythme durant toute la course.

Article 7 - Matériel obligatoire **(il peut y avoir des contrôles, mais avant tout ce matériel est obligatoire pour votre sécurité)**

Le port du dossard est obligatoire à l'avant.

Pour le Run & Bike, 1 seul vélo (VTT, Gravel … les VAE sont interdits) pour deux et **casque homologué à coque dure est obligatoire pour les 2 participants**

Pour toutes les courses, nous recommandons en cas de mauvais temps :

- coupe-vent, couverture de survie, "buff" ou bonnet, gants, etc

D'une manière générale, il est conseillé de se munir de son téléphone portable.

Un numéro d'urgence unique est communiqué à l'ensemble des coureurs à l'inscription. Chacun devra l'emporter avec lui.

Article 8 - Catégories – Classements - Récompenses

Les catégories d'âge et de sexe donneront lieu à un classement séparé dans les différentes épreuves :

Course	Année de naissance	Catégorie	Distance / D+	Heure de départ	Tarif	Class/Catégorie
13h30: Retrait des dossards / Inscriptions sur place (Majoration: 5€)						
La T'GiVrée Run & Bike - Jeunes 1 (6 - 9 ans)	14h20 Briefing Course des 6-9 ans et 10/13 ans					
	2018 à 2019	Mini Poussin	2,2 km 20 D+	**14h30**	10,00 €/ Équipe	3 premières Équipes MPOM 3 premières Équipes MPOF 3 premières Équipes MPOMixte
	2016 à 2017	Poussin				3 premières Équipes POM 3 premières Équipes POF 3 premières Équipes POMixte
	15h15 Récompenses "Run & Bike 6-9ans"					
La T'GiVrée Run & Bike - Jeunes 2 (10 - 13 ans)	14h35 Briefing Course des 6-9 ans et 10/13 ans					
	2015 à 2014	Pupille	4,1 km 45 D+	**14h45**	15,00 €/ Équipe	3 premières Équipes PUM 3 premières Équipes PUF 3 premières Équipes PUMixte
	2012 à 2013	Benjamin				3 premières Équipes BEM 3 premières Équipes BEF 3 premières Équipes BEMixte
	15h15 Récompenses "Run & Bike 10 - 13 ans"					
La T'GiVrée Run & Bike - XS Open	15h35 Briefing de course "XS"					
	2012 à 2013	Benjamin	10,0 km 155 D+	**15h45**	20,00 €/ Équipe	1ère Équipe BEM 1ère Équipes BEF 1ère Équipe BEMixte
	2010 à 2011	Minime				1ère Équipe MIM 1ère Équipes MIF 1ère Équipe MIMixte
	2009 et avant	Homme Femme Mixte				3 premières Équipes Hommes 3 premières Équipes Femmes 3 premières Équipes Mixtes
	17h30 Récompense " Run & Bike - XS "					
La T'GiVrée Run & Bike - S Open	15h35 Briefing de course "XS"					
	2008 à 2009	Cadet	16,2 km 255 D+	**15h45**	25,00 €/ Équipe	1ère Équipe CAM 1ère Équipes CAF 1ère Équipe CAMixte
	2007 à 1986	Homme Senior Femme Senior Mixte Senior				3 premières Équipes Scratch Hommes 3 premières Équipes Scratch Femmes 3 premières Équipes Scratch Mixtes
	1985 et avant	Homme Master Femme Master Mixte Master				1ère Équipe Homme Master 1ère Équipe Femme Master 1ères Équipe Mixte Master
	17h30 Récompense " Run & Bike - XS "					
La T'GiVrée Trail - 18 km	18h10 Briefing de Course " Trail - 19 km "					
	2008 1987	Senior	18,3 km. 415 D+	**18h15**	15,00 €*	3 premiers Sratch Hommes 3 premières Scratch Femmes
	1986 et avant	Master				1er Homme 1ère Femme
	19h45 Récompenses " Trail - 19km "					
La T'GiVrée Trail - 11 Km	18h10 Briefing de Course " Trail - 11 km "					
	2010 2009	Cadet	11,1 km 275 D+	**18h15**	10,00 €*	1er Homme 1ère Femme
	2008 1987	Senior				3 premiers Scratch Hommes 3 premières Scratch Femmes
	1986 et avant	Master				1er Homme 1ère Femme
	19h45 Récompenses " Trail - 11 km "					
La T'GiVrée Trail - 6 Km	18h10 Briefing de Course " Trail - 11 km "					
	2010 2009	Cadet	6,5 km 190 D+	**18h15**	7,00 €*	1er Homme 1ère Femme
	2008 1987	Senior				3 premiers Scratch Hommes 3 premières Scratch Femmes
	1986 et avant	Master				1er Homme 1ère Femme
	19h45 Récompenses " Trail - 6 km "					

Course	Année de naissance	Catégorie	Distance / D+	Heure de départ	Tarif	Class/Catégorie
13h30: Retrait des dossards / Inscriptions sur place (Majoration: 5€)						
La T'GiVrée Run & Bike - Jeunes 1 (6 - 9 ans)	14h20 Briefing Course des 6-9 ans et 10/13 ans					
	2018 à 2019	Mini Poussin	2,2 km 20 D+	**14h30**	10,00 €/ Équipe	3 premières Équipes MPOM 3 premières Équipes MPOF 3 premières Équipes MPOMixte
	2016 à 2017	Poussin				3 premières Équipes POM 3 premières Équipes POF 3 premières Équipes POMixte
	15h15 Récompenses "Run & Bike 6-9ans"					
La T'GiVrée Run & Bike - Jeunes 2 (10 - 13 ans)	14h35 Briefing Course des 6-9 ans et 10/13 ans					
	2015 à 2014	Pupille	4,1 km 45 D+	**14h45**	15,00 €/ Équipe	3 premières Équipes PUM 3 premières Équipes PUF 3 premières Équipes PUMixte
	2012 à 2013	Benjamin				3 premières Équipes BEM 3 premières Équipes BEF 3 premières Équipes BEMixte
	15h15 Récompenses "Run & Bike 10 - 13 ans"					
La T'GiVrée Run & Bike - XS Open	15h35 Briefing de course "XS"					
	2012 à 2013	Benjamin	10,0 km 155 D+	**15h45**	20,00 €/ Équipe	1ère Équipe BEM 1ère Équipes BEF 1ère Équipe BEMixte
	2010 à 2011	Minime				1ère Équipe MIM 1ère Équipes MIF 1ère Équipe MIMixte
	2009 et avant	Homme Femme Mixte				3 premières Équipes Hommes 3 premières Équipes Femmes 3 premières Équipes Mixtes
	17h30 Récompense " Run & Bike - XS "					
La T'GiVrée Run & Bike - S Open	15h35 Briefing de course "XS"					
	2008 à 2009	Cadet	16,2 km 255 D+	**15h45**	25,00 €/ Équipe	1ère Équipe CAM 1ère Équipes CAF 1ère Équipe CAMixte
	2007 à 1986	Homme Senior Femme Senior Mixte Senior				3 premières Équipes Scratch Hommes 3 premières Équipes Scratch Femmes 3 premières Équipes Scratch Mixtes
	1985 et avant	Homme Master Femme Master Mixte Master				1ère Équipe Homme Master 1ère Équipe Femme Master 1ères Équipe Mixte Master
	17h30 Récompense " Run & Bike - XS "					
La T'GiVrée Trail - 18 km	18h10 Briefing de Course " Trail - 19 km "					
	2008 1987	Senior	18,3 km. 415 D+	**18h15**	15,00 €*	3 premiers Sratch Hommes 3 premières Scratch Femmes
	1986 et avant	Master				1er Homme 1ère Femme
	19h45 Récompenses " Trail - 19km "					
La T'GiVrée Trail - 11 Km	18h10 Briefing de Course " Trail - 11 km "					
	2010 2009	Cadet	11,1 km 275 D+	**18h15**	10,00 €*	1er Homme 1ère Femme
	2008 1987	Senior				3 premiers Scratch Hommes 3 premières Scratch Femmes
	1986 et avant	Master				1er Homme 1ère Femme
	19h45 Récompenses " Trail - 11 km "					
La T'GiVrée Trail - 6 Km	18h10 Briefing de Course " Trail - 11 km "					
	2010 2009	Cadet	6,5 km 190 D+	**18h15**	7,00 €*	1er Homme 1ère Femme
	2008 1987	Senior				3 premiers Scratch Hommes 3 premières Scratch Femmes
	1986 et avant	Master				1er Homme 1ère Femme
	19h45 Récompenses " Trail - 6 km "					

Article 9 - Postes de contrôle

Des postes de contrôle seront répartis le long du parcours, et constitueront des sites de pointage obligatoires pour les concurrents

Tout concurrent retardé pour secours ou assistance à un tiers devra demander le crédit du retard au poste de contrôle suivant pour en bénéficier.

Article 10 - Abandon

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir le responsable du poste de contrôle le plus proche et lui remettre son dossard.

Article 11 - Sécurité et Assistance

La sécurité sera assurée par un réseau de postes de contrôles, de signaleurs, d'ouvreurs et d'une équipe serre-file.
Plusieurs équipes de secouristes seront répartis sur les postes clefs de la course afin d'assurer la prise en charge des concurrents.
Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Mais elle ne saurait remplacer la vigilance et la responsabilité personnelle des participants et des membres de l'organisation.
Les commissaires officiels / Et / Ou les signaleurs sur parcours seront habilités à retirer le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve, mettant en danger tant sa sécurité personnelle que la sécurité générale de la manifestation, ou usant de pratiques frauduleuses, triche, anti fair-play.

L'assistance est confiée par délégation à une association de 1er secours dûment agrée par la Préfecture

Article 12 – Assurance / responsabilité

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par les organisateurs.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de prendre une assurance individuelle accident en complément s'ils le souhaitent.

La responsabilité des organisateurs sera dégagée dès le retrait du dossard pour abandon, pour disqualification (pointage tardif, dégradation ou non-respect du milieu naturel), par décision médicale ou sur décision du Directeur de la Course.

Article 13 - Réclamations / Jury

Elles seront recevables par écrit dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires. Les décisions sont sans appel.

Article 14 – Parcours

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de raccourcir le parcours, de changer les barrières horaires et l'emplacement des postes d'assistance sans préavis.

Article 15 - Conditions Générales

Tous les concurrents de la course s'engagent à respecter ce règlement par le seul fait de leur inscription. Les concurrents s'engagent à accepter sans conditions leurs prises de vues ou de son, ainsi que l'exploitation de celles-ci à titre informatif, publicitaire ou promotionnel.

Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain.